

UN PARTISAN de NEILSON aux prises avec un partisan de LEE.

Le Léciste.---Pour qui êtes-vous, Monsieur? ---**Le Neilsonien.**---Je suis pour le parti le plus raisonnable et conséquemment je suis pour Mr. Neilson. L'expérience que j'ai de sa respectabilité, de son honnêteté, du soin qu'il a pris de bien élever sa famille, du respect qu'il porte à tout ce que nous Canadiens respectons; de l'union qu'il a toujours entretenue avec ses voisins, de la disposition qu'il a à être utile à tous ceux qui requèrent son assistance, tout cela me détermine à mettre ma confiance en lui.

Le Léciste.---Quoi, vous ne savez donc plus qu'il est Ecossois?

Le Neilsonien.---Pardonnez-moi, je le sais; mais je sais qu'il a été élevé à Québec, et qu'il a appris à connoître les Canadiens; voilà pourquoi de tous les Ecossois il est peut-être le seul qui donne aux Canadiens le tribut d'estime qu'il leur est dû. il s'est allié à une famille Canadienne, ses meilleurs amis sont Canadiens, toutes ses propriétés sont en Canada. Le long et constant séjour qu'il a fait en ce pays-ci prouve qu'il y veut demeurer toujours, je vous défie de mentionner une seule circonstance où il ait méprisé soit les Canadiens, soit ce que les Canadiens respectent. Seroit-ce donc parce qu'il peut avoir eu le malheur de naître en Ecosse que je ne serois pas pour lui: Voilà un préjugé qui ne fait pas honneur à ceux qui s'en montrent imbus.

Léciste.---Mais pourquoi prendre un étranger, tandis qu'il y a tant de nos citoyens qui peuvent et qui se montrent capables de nous représenter?

Le Neilsonien.---Eh bien! pourquoi ne nous en proposez-vous donc pas un, dont les qualités civiles nous soit aussi sûr garant de leur conduite publique, que celles de Mr. Neilson? C'est votre faute. Si vous nous proposez deux sujets contre l'un desquels il n'y ait rien à dire, tandis que l'autre sujet a tenu une conduite diamétralement opposée à l'intérêt public, je dois me déterminer pour celui dont le caractère est sans reproche, à quelque nation qu'il appartienne; et en cela je suis le bon sens commun.

Le Léciste.---C'est vrai, mais rappelez-vous, Monsieur, que votre Neilson n'a pas voulu imprimer ces écrits qui tendoient à justifier les Canadiens en 1810. Voilà une faute, dont il ne se lavera jamais.

Le Neilsonien.---Je n'en sais rien; Mr. Neilson n'a jamais voulu publier de libelle, à moins d'avoir le nom de l'auteur, afin de se justifier au besoin; ceci montre sa sagesse, bien loin de tendre à le faire condamner. Si les écrits, dont vous voulez parler, étoient apocryphes et anonymes, Mr. Neilson n'étoit certainement pas obligé de prendre sur ses épaules un fardeau dont les auteurs ne jugeoient pas prudent de se charger. Tout ce que je sais, c'est que Mr. Neilson a été long-temps le seul rédacteur d'une gazette de Québec, et que pendant tout ce temps il n'a rien dit contre les Canadiens: preuve qu'il n'a point de préjugé contre eux.

Mars 1818